



POUR VOTRE CAMPING-CAR

L'assurance de souscrire
les bonnes garanties !

- Tous risques
Sans Franchise ⁽¹⁾
- Votre camping-car
en valeur à neuf ⁽²⁾

- (1) • Sauf clause «garage ou parking» mentionnée au verso
- Catastrophes Naturelles : franchises réglementaires

- (2) A partir de l'achat de votre véhicule :
- 24 premiers mois en dommage total
 - 6 premiers mois en vol

AST *BARTOLI*

ASSURANCE SPORTS ET TOURISME
POUR MIEUX VOUS GARANTIR ET DÉPENSER MOINS

UNE OFFRE ADAPTEE A VOTRE STYLE DE VIE

Extrait des conditions^(*)

- **Responsabilité civile** y compris celle du conducteur vis à vis des membres de sa famille.
- **Protection juridique/recours** : 3 049 € par dossier.
- **Tous dommages au véhicule et/ou à son contenu**⁽¹⁾ **y compris l'incendie** :
sinistre total du véhicule :
 - 1^{ère} et 2^{ème} année : valeur de remplacement,
 - au-delà de 2 ans et jusqu'à 4 ans : valeur vénale + 5 %,
 - au-delà de 4 ans et autres sinistres : valeur vénale.
- **Vol total du véhicule** : (Système antivol SRA classe 4 **obligatoire**) :
 - Les 6 premiers mois : valeur de remplacement,
 - Entre 6 et 24 mois : valeur vénale + 5 %,
 - Au-delà : valeur vénale.
- **Vol du contenu (1) par effraction** : valeur vénale au jour du sinistre.
- **Bris de glaces** : remplacement sans franchise si réparation chez un prestataire agréé (dans le cas contraire, franchise de 77 €, ramenée à 38,5 € pour bris d'optique).
- **Frais de dépannage après sinistre** :
Indemnité maximum : 458 €.
- **Privation de jouissance après sinistre** :
Indemnité journalière : 2,50 % de la somme assurée sur le véhicule (à partir du 4^{ème} jour pendant 30 jours au plus, avec un maximum de 458 €).
- **Individuelle "personnes transportées" y compris le conducteur** (garantie en option, 6 places maximum) :
Capitaux par place : Décès / 38 112 € Invalidité / 38 112 € Frais médicaux / 2 287 €
- **Assistance** :
véhicule, conducteur, passagers : en option.

Territorialité :

Les garanties s'appliquent dans tous les Etats membres de la Communauté Européenne, ainsi qu'en Tunisie, Maroc, Turquie, Israël et tous les pays non rayés sur la carte verte, pour une utilisation « LOISIRS ».

Pour tout autre usage, nous consulter.

Précisions sur vos garanties :

Un garage ou un parking en un lieu clos et privatif est obligatoire.

En cas de vol ou acte de vandalisme survenant hors de ce lieu et dans un rayon de 20 km autour du domicile habituel (à l'exception des opérations de chargement et de déchargement), le contenu sera exclu et il sera fait application d'une franchise de 762 € sur le véhicule.

(1) **Contenu** : le remboursement des appareils photos, caméras, caméscopes, jumelles, télévisions, radios, matériel hi-fi et informatique est limité à 30% du capital « contenu » souscrit.

Exclusion : voir au verso du tarif.

(*) Contrat souscrit auprès d'AXA France IARD.

TARIF 2011

En conduite dénommée : souscripteur et conjoint*

Pour les conducteurs âgés de + de 25 ans, titulaires du permis depuis plus de 2 ans, possédant un bonus de 50 % et n'ayant déclaré aucun accident responsable au cours des 36 derniers mois.

Prime TTC (bonus 50 % déduit) dont 10 € de frais de dossier

VALEUR TOTALE	CLUB	
	ANNUELLE	SEMESTRIELLE
9 200 €	310 €	161 €
11 000 €	326 €	168 €
13 000 €	342 €	177 €
14 000 €	358 €	185 €
16 000 €	374 €	193 €
17 000 €	390 €	200 €
19 000 €	405 €	208 €
20 000 €	423 €	217 €
22 000 €	430 €	225 €
23 000 €	460 €	235 €
25 000 €	471 €	240 €
26 000 €	488 €	249 €
28 000 €	503 €	256 €
29 000 €	519 €	264 €
32 000 €	533 €	271 €
33 500 €	552 €	280 €
35 000 €	566 €	287 €
36 500 €	582 €	296 €
38 000 €	599 €	304 €
39 500 €	614 €	311 €
41 000 €	631 €	320 €
42 500 €	647 €	327 €
44 000 €	663 €	336 €
45 000 €	678 €	343 €
53 000 €	744 €	376 €
61 000 €	855 €	430 €
68 500 €	920 €	463 €
76 225 €	999 €	502 €

OPTIONS

IPT**	25 €	13 €
ASSISTANCE	37 €	19 €

** Individuelle Personnes Transportées.

Attention :

Une majoration s'applique :

- pour tout conducteur âgé de moins de 25 ans et/ou titulaire du permis de conduire de moins de deux ans

* Nous consulter pour l'abrogation de la conduite dénommée

Pour toute demande d'assurance, utilisez le coupon ci-contre, règlement joint. Une note de garantie vous sera adressée dès réception.

" Notice d'information au sens de l'article L 112-2 du Code des Assurances. "

DEMANDE D'ASSURANCE À RETOURNER À LA :

Fédération Française
de Camping-Caravaning
78, rue de Rivoli - 75004 Paris
Courtier d'assurance AST BARTOLI

🌐 Camping-car à assurer

Marque : Type :

N° de série :

Date de 1^{ère} mise en circulation :

Puissance fiscale : Nbre de places :

N° d'immatriculation :

Société de crédit :

🌐 Somme à garantir

Valeur du camping-car : €

Valeur du contenu : €
(effets et objets personnels)

Valeur de l'auvent : €

VALEUR TOTALE : €

🌐 Date d'effet du contrat

Jour, mois, année :

(prise de garantie au plus tôt, le lendemain 0 heure du cachet de la poste)

🌐 Paiement

annuel

semestriel

(Possibilité de paiement par prélèvement bancaire mensuel, moyennant majoration de la prime annuelle de 5 %).

🌐 Prime T.T.C.

• Prime Camping-car / contenu / auvent : €

• Option

- Individuelle Personnes transportées : €

- Assistance : €

TOTAL : €

Signature du souscripteur

Pour toute demande de souscription, règlement à joindre par chèque bancaire, mandat, chèque postal à l'ordre de : C.C.P. La Source 33 695 59 E – Bartoli.

Important : remplir le verso

INFORMATIONS DE BASE



Souscripteur

Nom : Prénom :

Adresse :

Né(e) le :

Situation de famille :

Profession :

Téléphone (de 9 h à 17 h) :

Permis de conduire

N° :

Catégorie : Délivré le :

Adresse de garage ou parking (lieu clos et privatif) habituel (obligatoire)

.....
.....

Assurance automobile en cours

Nom de la compagnie :

N° de contrat :

Nombre et dates des sinistres responsables déclarés au cours des 36 derniers mois :

Nombre et dates des sinistres en stationnement (sans tiers identifié) ou vol, incendie, glaces, déclarés au cours des 36 derniers mois :

.....

Coefficient Bonus actuel :

(Joindre relevé d'informations / copie permis de conduire / copie carte grise définitive / copie fiche de contrôle technique s'il y a lieu).

Signature du souscripteur

" Loi informatique et Libertés : les réponses à ce questionnaire sont nécessaires pour vous permettre de souscrire à ce contrat. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Sauf lettre d'avis contraire de votre part au cabinet BARTOLI, 24, rue Cambacérés 75413 Paris Cedex 8, nous pourrions garder ces données pour vous faire parvenir des informations sur nos produits ". Si vous ne souhaitez pas être contacté à des fins de prospection commerciale, veuillez cocher la case .

Exclusions

Sont exclus de la garantie :

- Les espèces, billets de banque, titres, valeurs, bijoux, fourrures, argenterie.
- Les cycles et les planches à voile.
- La dépréciation, l'usure et les déchirures, les pannes d'origine mécanique et électrique, ainsi que tous dommages pneumatiques, crevaisons, coupures ou éclatement.
- La casse des objets fragiles, à moins qu'elle ne résulte d'un accident caractérisé survenant au camping-car lui même.

Pour toutes vos assurances consultez-nous :

- AUTOMOBILE (2^{ème} véhicule)
 - MULTIRISQUE HABITATION
 - EPARGNE
 - RETRAITE
-

AST **BARTOLI**
GROUPE SATEC

24, rue Cambacérés
75413 Paris Cedex 8
Tél. : 01 70 60 10 34 - Fax : 01 45 26 17 16

Groupe SATEC - 24, RUE CAMBACERES - 75413 PARIS CEDEX 08 - TEL : 01 42 80 15 03 - FAX : 01 42 80 59 32 - SA de Courtage d'Assurances au capital de 5 031 099 euros indirectement détenu à plus de 10 % par AXA France Assurance - RCS Paris 784 395 725 - Registre des Intermédiaires d'Assurance n° 07000665 - Site orias : www.orias.fr - Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, ACP, 61, rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09 - TVA Intracommunautaire : SATEC FR 70784395725

POUR LE PLACEMENT DEVOS RISQUES,
SATEC SÉLECTIONNE LES COMPAGNIES LES PLUS COMPÉTITIVES
www.satecassur.com - www.assurermonbateau.com